

CENTRAL REGION CADET
SUPPLEMENTARY ORDERS

1085-12-1 (RC Common Trg O)

Regional Cadet Support Unit (Central)
Canadian Forces Base Borden
P.O. Box 1000, Station Main
Borden ON L0M 1C0

28 November 2013

107/13 CENTRAL REGION CADET
BIATHLON COMPETITION

References: A. CCMBCS Rulebook (Draft Update – Jul 11)
B. CATO 14-42, Annex A, Appendix 1
C. 1085-13-6/11 (D Cds 4-2-2) National Cadet Biathlon Championship 2014 – Championship Directive (forthcoming).

SITUATION

1. The 28th Annual National Cadet Biathlon Championship will be held in Martock, Nova Scotia during the period of 1-8 March 2014. Central Region will be represented at the National Championship by one unit male team, one unit female team, two composite male teams and two composite female teams. Each respective male and female team (Unit or Composite) will consist of two senior cadets and one junior cadet.

MISSION

2. The goal is to select the Central Region biathlon teams to compete at the National Cadet Biathlon Championship, which is Stage 4 of the Canadian Cadet Movement Biathlon Championship Series (CCMBCS), by

ORDONNANCE SUPPLÉMENTAIRE DES
CADETS DE LA RÉGION DU CENTRE

1085-12-1 (O Instr comm CR)

Unité régionale de soutien aux cadets (Centre)
Base des Forces canadiennes Borden
C.P. 1000, succursale Main
Borden ON L0M 1C0

Le 28 novembre 2013

107/13 COMPÉTITION DE BIATHLON DES
CADETS DE LA RÉGION DU CENTRE

Références : A. Règlements de la Série de championnats de biathlon du Mouvement des cadets du Canada (SCBMCC) (mis à jour en juillet 2011)
B. OAIC 14-42, Annexe A, Appendice 1
C. 1085-13-6/11 (D Cad 4-2-2) Directive concernant le Championnat national de biathlon des cadets 2014 (à paraître)

SITUATION

1. Le 28^e Championnat national annuel de biathlon des cadets aura lieu à Valcartier, au Québec, du 1^{er} au 8 mars 2014. La Région du Centre sera représentée à cette occasion par une équipe masculine d'unité, une équipe féminine d'unité, deux équipes masculines mixtes et deux équipes féminines mixtes. Chacune de ces équipes sera composée de deux cadets supérieurs et d'un cadet subalterne.

MISSION

2. L'objectif visé est de sélectionner, par le biais de compétitions de secteur et de région, les membres des équipes de la Région du Centre qui participeront au Championnat national de biathlon des cadets, qui correspond à la 4^e étape

means of area and regional competitions.

de la Série de championnats de biathlon du Mouvement des cadets du Canada (SCBMCC).

EXECUTION

EXÉCUTION

3. a. Concept of Operations:

- (1) Phase 1 – Local competition for NOA (NWO) to be completed by 21 January 2014;
- (2) Phase 2 – Area competitions to be completed by 27 January 2014; and
- (3) Phase 3 – Regional competition 7 to 9 February 2014 conducted at the Algoma Rod and Gun Club in Sault Ste. Marie;

b. Phase 1:

- (1) Task. NOA detachment will conduct an area competition in Thunder Bay open to members of all units of NWO. Each unit is permitted to send a maximum of ten cadets (at the discretion of the detachment) to the local competition (three cadets on the Male unit team, three cadets on the Female unit team, two additional Male Individual cadets, two additional Female Individual cadets). Area competitions (Stage 2 of the CCMBCS) **shall** consist of at least an Individual Race (as per the CCMBCS Rulebook). Additional races or training may be conducted at the

3. a. Concept de l'opération :

- (1) Phase 1 – La compétition locale du Secteur Nord de l'Ontario (SNO) [Nord-Ouest ontarien (NOO)] doit être terminée d'ici le 21 janvier 2014;
- (2) Phase 2 – Les compétitions de secteur doivent être terminées d'ici le 27 janvier 2014.
- (3) Phase 3 – La compétition régionale se déroulera du 7 au 9 février 2014 au Club de chasse et pêche Algoma de Sault Ste. Marie.

b. Phase 1 :

- (1) Tâche. Le détachement du SNO doit tenir une compétition de secteur ouverte aux membres de toutes les unités du NOO. Chaque unité peut y inscrire au plus dix cadets (à la discrétion du détachement) : trois cadets qui forment l'équipe masculine de l'unité, trois cadets qui forment l'équipe féminine de l'unité, deux cadets masculins à titre individuel et deux cadets féminins à titre individuel. La compétition de secteur (2^e étape de la SCBMCC) **doit** comprendre au moins une épreuve individuelle (conformément aux règlements de la SCBMCC). D'autres épreuves ou activités d'entraînement peuvent avoir lieu à la discrétion

detachment's discretion. In the event that there is insufficient snow to conduct a traditional winter biathlon competition, a "run and fire" race shall be conducted as per the CCMBCS Rulebook (page 4-3-3). The following selections for participation in the Regional competition (Stage 3) are to be made:

- (a) Relay. One three-person male relay team and one three-person female relay team, each representing a specific unit. Each relay team (male or female) must have a minimum of one junior;
- (b) Individual. Three male cadets (one who must not have reached their 15th birthday by 8 March 2014) and three female cadets (one who must not have reached their 15th birthday by 8 March 2014), who are not included in the relay selection per sub-para (a) above, will be selected as individual competitors who will compete as members of composite teams. Not more than two male or two female individual competitors may come from any one specific cadet unit; and

du détachement. Si jamais il manquait de neige pour tenir une compétition de biathlon en bonne et due forme, la compétition sera de type « course à pied et tir », conformément aux règlements de la SCMBCC (page 4-3-3). Elle doit servir à choisir les participants à la compétition régionale (3^e étape) dans les catégories suivantes :

- (a) Relais. Une équipe de relais masculine de trois membres et une équipe de relais féminine de trois membres, représentant chacune une unité spécifique. Chaque équipe de relais doit compter au moins un cadet subalterne.
- (b) Épreuves individuelles. Trois cadets de sexe masculin (dont un qui n'aura pas encore 15 ans au 8 mars 2014) et trois cadets de sexe féminin (dont une qui n'aura pas encore 15 ans au 8 mars 2014) qui ne font pas partie des équipes de relais décrites au sous-alinéa (a) ci-dessus, doivent être sélectionnés comme compétiteurs individuels en vue d'être retenus pour les équipes mixtes. Il est à noter qu'une unité donnée ne peut pas faire participer plus de deux garçons ou deux filles comme compétiteurs individuels.

(c) Coaches. Each team will be accompanied by one officer or civilian instructor (CI) who will act as the coach (four total).

c. Phase 2:

(1) Task. Detachments will conduct area competitions open to members of all units. Each unit is permitted to send a maximum of 10 cadets (at the discretion of each detachment) to their respective area competition (3 cadets on the male unit team, 3 cadets on the female unit team, 2 additional male individual cadets, 2 additional female individual cadets). Area competitions (Stage 2 of the CCMBCS) **shall** consist of at least an Individual Race (as per the CCMBCS Rulebook). Additional races or training may be conducted at each detachment's discretion. In the event that there is insufficient snow to conduct a traditional winter biathlon competition, a "run and fire" race shall be conducted as per the CCMBCS Rulebook (page 4-3-3). The following selections for participation in the Regional competition (Stage 3) are to be made:

(a) Relay. Two three-person male relay teams and two three-person female

(c) Entraîneurs. Chaque équipe doit être accompagnée d'un officier ou d'un instructeur civil (IC) qui agit comme entraîneur (quatre en tout).

c. Phase 2 :

(1) Tâche. Les détachements doivent tenir des compétitions de secteur ouvertes aux membres de toutes les unités du secteur. Chaque unité peut y inscrire au plus dix cadets (à la discrétion de son détachement) : trois cadets qui forment l'équipe masculine de l'unité, trois cadets qui forment l'équipe féminine de l'unité, deux cadets masculins à titre individuel et deux cadets féminins à titre individuel. Les compétitions de secteur (2^e étape de la SCBMCC) **doivent** comprendre au moins une épreuve individuelle (conformément aux règlements de la SCBMCC). D'autres épreuves ou activités d'entraînement peuvent avoir lieu à la discrétion du détachement. Si jamais il manquait de neige pour tenir une compétition de biathlon en bonne et due forme, la compétition sera de type « course à pied et tir », conformément aux règlements de la SCMBCC (page 4-3-3). Elle doit servir à choisir les participants à la compétition régionale (3^e étape) dans les catégories suivantes

(a) Relais. Deux équipes de relais masculines de trois membres et deux équipes de relais

relay teams, each representing a specific unit. Each relay team (male or female) must have a minimum of one junior;

(b) Individual. Six male cadets (two of whom must not have reached their 15th birthday by 8 March 2014) and six female cadets (two of whom must not have reached their 15th birthday by 8 March 2014), who are not included in the relay selection per sub-para (a) above, will be selected as individual competitors who will compete as members of composite teams. Not more than two male or two female individual competitors may come from any one specific cadet unit; and

(c) Coaches. Each team will be accompanied by one officer or civilian instructor (CI) who will act as the coach (8 total per area); and

féminines de trois membres, représentant chacune une unité spécifique. Chaque équipe de relais doit compter au moins un cadet subalterne.

(b) Épreuves individuelles. Six cadets de sexe masculin (dont deux qui n'auront pas encore 15 ans au 8 mars 2014) et six cadets de sexe féminin (dont deux qui n'auront pas encore 15 ans au 8 mars 2014) qui ne font pas partie des équipes de relais décrites au sous-alinéa (a) ci-dessus, doivent être sélectionnés comme compétiteurs individuels en vue d'être retenus pour les équipes mixtes. Il est à noter qu'une unité donnée ne peut pas faire participer plus de deux garçons ou deux filles comme compétiteurs individuels.

(c) Entraîneurs. Chaque équipe doit être accompagnée d'un officier ou d'un instructeur civil (IC) qui agit comme entraîneur (huit en tout par secteur);

Note: No additional competitors, coaches or specialized support personnel, such as wax technicians, are allowed without the approval of the RC Common Training Officer (RC Common Trg O). Additional personnel will be required to leave the competition area immediately at their own expense. Teams found in violation of this rule will be disqualified from the competition.

Nota : La présence de compétiteurs ou d'entraîneurs supplémentaires, ou de spécialistes, par exemple des experts en fartage, est interdite, à moins d'avoir eu l'approbation préalable de l'officier d'instruction commune des cadets de la région (O Instr comm CR). Le cas échéant, les intéressés devront quitter les lieux de la compétition immédiatement, et à leurs propres frais. Toute équipe qui enfreint cette règle sera disqualifiée.

(2) Conduct. All cadet races will be conducted using skating techniques. The individual competition (at Stage 2) will consist of three ski loops totalling five km in distance interspersed with two bouts of five rounds firing in the prone position. If a relay race is conducted, it shall consist of three ski loops totalling 4.5 km in distance interspersed with two bouts of between five and eight rounds firing in the prone position. The individual race shall be completed prior to any additional training or relay race. All selections of cadets advancing to Stage 3 can be made using the results of the individual race;

(2) Déroulement. L'application des techniques de patinage est de rigueur au cours de toutes les épreuves des cadets. Les épreuves individuelles (2^e étape), comprennent trois circuits totalisant 5 km et entrecoupés de deux tirs de cinq cartouches chacun, en position couchée. S'il y a une épreuve de relais, les compétiteurs devront effectuer trois circuits, pour une distance totale de 4,5 km, entrecoupés de deux tirs de cinq à huit cartouches chacun, en position couchée. Les épreuves individuelles doivent être effectuées avant tout autre entraînement ou toute course à relais. On pourra ainsi sélectionner les compétiteurs qui passeront à la 3^e étape en fonction des résultats des épreuves individuelles;

d. Phase 3:

(1) Task. To select cadets to represent Central Region at the National Cadet Biathlon Championship (Stage 4 of the CCMBCS) as follows:

(a) Unit. The fastest male and female relay teams;

(b) Composite. The twelve fastest times among individual competitors who have not qualified as members of unit teams. Six individual competitors must be male and six must be female. Two of the males

d. Phase 3 :

(1) Tâche. Sélectionner les cadets qui représenteront la Région du Centre au Championnat national de biathlon des cadets (4^e étape de la SCBMCC), comme suit :

(a) Équipes d'unité. L'équipe masculine et l'équipe féminine de relais les plus rapides seront retenues.

(b) Équipes mixtes. Il y a lieu de retenir les douze compétiteurs individuels - six de sexe masculin et six de sexe féminin - ayant réussi les meilleurs temps, mais qui ne se sont pas qualifiés comme membres des équipes d'unité.

and two of the females must not have reached their 15th birthday on 8 March 2014; and

(c) Coaches. The four coaches who will accompany the unit and composite teams to the National Championships may be selected from the attending coaches to the regional competition. The RC Common Trg O in consultation with appropriate detachment personnel, will make the final selection; and

(2) Conduct. There will be three separate individual competitions. Youth men and Youth women will ski five loops totalling 8.5 km in distance interspersed with two bouts of five rounds firing in the prone position and two bouts of five rounds firing in the standing position and senior boys and senior girls will ski five loops totalling 8.5 km in distance interspersed with two bouts of five rounds firing in the prone position and two bouts of five rounds firing in the standing position. Junior boys and Junior girls will ski four loops totalling six km in distance interspersed with three bouts of five rounds firing in the prone position. The relay race will consist of three ski loops totalling 4.5 km in

Deux des cadets masculins et deux des cadets féminins ne doivent pas avoir atteint l'âge de 15 ans au 8 mars 2014.

(c) Entraîneurs. Les quatre entraîneurs qui accompagneront les équipes d'unité et les équipes mixtes au Championnat national seront sélectionnés parmi les entraîneurs participant à la compétition régionale. C'est l'O Instr comm CR, en collaboration avec les membres concernés des détachements, qui procédera à la sélection finale des entraîneurs.

(2) Déroulement. Il y aura trois différentes épreuves individuelles. Les jeunes hommes et les jeunes femmes doivent effectuer cinq circuits, s'échelonnant sur une distance totale de 8,5 km, entrecoupés de deux tirs de cinq cartouches chacun, en position couchée. Les cadets et les cadettes supérieurs doivent effectuer cinq circuits, s'échelonnant sur une distance totale de 8,5 km, entrecoupés de deux tirs de cinq cartouches chacun, en position couchée. Les cadets et cadettes subalternes doivent effectuer quatre circuits, s'échelonnant sur une distance totale de 6 km, entrecoupés de trois tirs de cinq cartouches chacun, en position couchée. Dans le cas de l'épreuve de relais, chacun doit effectuer trois circuits, s'échelonnant sur une distance

distance interspersed with two bouts of five to eight rounds firing in the prone position. The relay race (which will involve both unit teams and composite teams made up of individual competitors) shall be completed prior to the individual race (which involve all competitors); and

totale de 4,5 km, assortis de deux tirs de cinq à huit cartouches chacun, en position couchée. Il est à noter que l'épreuve à relais (équipes d'unité et équipes mixtes composées de compétiteurs individuels) doit être tenue avant les épreuves individuelles (auxquelles participeront tous les compétiteurs);

e. Coordinating Instructions:

e. Instructions de coordination :

(1) Phase 1:

(1) Phase 1 :

(a) NOA detachment is responsible for planning and conducting. They are required to conduct an individual race as detailed on Page 4-3-3 of the CCMBCS rulebook;

(a) Le détachement du SNO doit veiller à la planification et au déroulement des activités. Il doit organiser une épreuve individuelle conformément aux règlements de la SCBMCC, page 4-3-3;

(2) Phase 2:

(2) Phase 2 :

(a) detachments are responsible for planning and conducting. All detachments are required to conduct an individual race as detailed on Page 4-3-3 of the CCMBCS rulebook;

(a) Les détachements doivent veiller à la planification et au déroulement des activités. Tous les détachements doivent organiser une épreuve individuelle conformément aux règlements de la SCBMCC, page 4-3-3;

(3) Phase 3:

(3) Phase 3 :

(a) RC Common Trg O is responsible for planning and conduct;

(a) C'est l'O Instr comm CR qui est responsable de la planification et du déroulement des activités.

(b) Coordinating Conference. A briefing for all principal appointments will be held at

(b) Réunion de coordination. Un briefing sera donné à l'intention de tous les

the Algoma Rod and Gun Club on 7 February 2014 at 1400 hrs; and

(c) RC Common Trg O will appoint staff, as required;

(4) Timings. See Annex A; and

(5) **Application through Fortress:**

All units who have cadets competing at any stage of the Biathlon Championship Series are required to apply through FV2. Each competition has been assigned a serial listed as follows:

NWO (NWOBIATH14),

WOA (WOABIATH14),

COA (COABIATH14),

NOA (NOABIATH14),

EOA (EOABIATH14), and
Regional (REGBIATH14).

Each serial has been opened up to all units within that respective area. Unit CO's are responsible to ensure that their participating cadets have applied to attend their respective serial. Once the participating cadets have been selected by the detachment/RCSU and these results are published back to the corps/squadrons, each unit must ensure that they go back into Fv2 and have their cadets accept their "Offer of Participation" for the competition. **Finally, ensure that the answers are sent to**

principaux responsables au Club de chasse et de pêche Algoma, le 7 février 2014, à 14 h.

(c) C'est l'O Instr comm CR qui procédera à la désignation des membres du personnel, selon les besoins.

(4) Calendrier. Voir l'annexe A.

(5) **Soumission de candidatures à l'aide de du programme**

Fortress: Toutes les unités dont des cadets participent à n'importe quelle étape des épreuves de biathlon doivent les inscrire au moyen de Fv2. Chaque compétition de secteur a son propre numéro d'identification, comme suit :

NOO (NWOABIATH14),

SOO (WOABIATH14)

SCO (COABIATH14),

SNO (NOABIATH14),

SEO (EOABIATH14),

Régional (REGBIATH14).

Les unités peuvent participer à toutes les épreuves dans leur secteur respectif. Il incombe aux commandants d'unité de s'assurer que les cadets de leur unité qui participent aux épreuves se sont bien inscrits dans leur secteur respectif. Une fois que le détachement/l'URSC a choisi les cadets qui prendront part aux épreuves et en a informé les corps/escadrons, chaque unité devra veiller à réinscrire ses cadets dans Fv2 et à leur faire accepter l'offre de participation à la compétition. **Enfin, l'unité doit**

the detachment/RCSU. This is the final step in the application process.

veiller à envoyer les offres dûment acceptées au détachement/à l'URSC. Le processus d'inscription est alors terminé.

SERVICE SUPPORT

SOUTIEN

4. a. Phase 1. NOA detachment will arrange and fund all aspects. The equipment resources of the Cadet Summer Training Centres (CSTCs) are available but the detachment must coordinate to maximize use;

4. a. Phase 1. Les détachements du SNO doivent organiser et financer l'ensemble des activités. Les ressources matérielles des Centres d'instruction d'été des cadets (CIEC) sont disponibles, mais les détachements doivent en assurer la coordination pour en maximiser l'utilisation.

b. Phase 2. Detachments will arrange and fund all aspects. The equipment resources of the CSTCs are available but detachments must coordinate to maximize use; and

4. b. Phase 2. Les détachements doivent organiser et financer l'ensemble des activités. Les ressources matérielles des CIEC sont disponibles, mais les détachements doivent en assurer la coordination pour en maximiser l'utilisation.

c. Phase 3:

c. Phase 3 :

(1) Finance:

(1) Finances :

(a) detachments will fund travel to Sault Ste. Marie and return;

(a) Les détachements doivent financer l'aller à Sault Ste. Marie et le retour.

(b) RCSU Central will fund all other aspects of the competition;

(b) L'URSC Centre doit financer l'ensemble de la compétition.

(2) Transportation:

(2) Transport :

(a) detachments will arrange move of area teams to arrive in Sault Ste. Marie NLT 2100 hrs, 7 February 2014

(a) Les détachements doivent planifier le déplacement des équipes du secteur de manière à ce qu'elles arrivent à

and to depart for home unit
NLT 1500hrs, 9 February
2014;

Sault Ste. Marie au plus tard à
21 h le 7 février 2014 et
qu'elles en repartent au plus
tard à 15 h le 9 février 2014.

- (b) all team coaches (drivers) will notify the RC Common Trg O of their departure time and arrival time. If delayed, they must phone ahead and provide revised timing. (Cell phone RC Common Trg O 705-627-7953);
- (b) Les entraîneurs (conducteurs) doivent informer l'O Instr comm CR de leur heure de départ et de leur heure d'arrivée. En cas de retard, ils doivent lui communiquer leur nouvelle heure d'arrivée (cellulaire : 705-627-7953).
- (3) R & Q. Sault Ste. Marie Armoury and a local area high school will provide quarters for approximately 120 cadets and approximately 32 coaches in the estimated ratio of 50% female for nights 7 and 8 February 2014. Cadet competitors, and coaches/escort officers are responsible to provide their own sleeping bags and air mattresses if desired;
- (3) Vivres et logement. Le Manège militaire de Sault Ste. Marie et une école secondaire de la région peuvent accueillir environ 120 cadets et environ 32 entraîneurs, selon une proportion estimative de 50 p. 100 de personnes de sexe féminin, pour les nuits du 7 et du 8 février 2014. Les compétiteurs et les entraîneurs/officiers accompagnateurs doivent apporter leur sac de couchage et, s'ils le désirent, un matelas pneumatique.
- (4) Range. NOA detachment will book the Algoma Rod and Gun Club (Sault Ste. Marie) Biathlon Range complete 6-9 February 2014 inclusive;
- (4) Champ de tir. Le détachement du SNO doit réserver le champ de tir de biathlon du Club de chasse et pêche Algoma de Sault Ste. Marie du 6 au 9 février 2014 inclusivement.
- (5) Clothing and Equipment. For safety reasons, only ski equipment designed for skating technique will be permitted. Detachments are responsible for kitting their cadets although civilian clothes, boots, skis and
- (5) Vêtements et équipement. Par souci de sécurité, seule l'utilisation d'équipement de ski se prêtant au pas de patinage sera permise. Les détachements doivent veiller à équiper les cadets, bien que ceux-ci puissent porter des

poles may be used. No ancillary equipment such as waxes shall be provided. Detachments will be responsible to provide basic outer garments to their respective teams, staff and visitors. Dress for officials will be combat with parka. Civilian spectators should be dressed appropriately for the weather conditions;

- (6) Rifles. Detachments will ensure that all competitors are provided with serviceable cadet authorized Anschutz .22 calibre rifles complete with sling, apertures, cleaning kits, etc. and will ensure the safe transport of this equipment to Sault Ste. Marie and return. Four spare rifles shall be provided by each detachment. Rifles will be secured at the Sault Ste. Marie Armoury. Only rifles approved by the Department of National Defence (DND) or the Directorate of Cadets and Junior Canadian Rangers (D Cdts & JCR) are permitted for use in cadet competitions. The list of approved .22 calibre rifles can be found at Annex B. NOTE: Biathlon rifles on the approved list may be used in cadet competitions as long as the magazine is not utilized;

vêtements civils et utiliser des bottes, skis et bâtons civils. Aucun matériel connexe, p. ex. du fart, ne sera fourni. Les détachements doivent fournir des vêtements de dessus de base à leurs équipes, à leur personnel et aux visiteurs. La tenue prescrite pour les officiels est la tenue de combat et le parka. Les spectateurs civils devraient être vêtus en fonction des conditions météorologiques.

- (6) Armes. Les détachements doivent veiller à ce que tous les compétiteurs soient pourvus d'armes Anschutz de calibre .22 (lesquelles sont autorisées pour les cadets) en bon état, avec bretelle, œillette, nécessaire de nettoyage, etc., et à ce que le transport à destination et au retour de Sault Ste. Marie des armes s'effectue en toute sécurité. Chaque détachement doit fournir quatre carabines de réserve. Les armes seront gardées en lieu sûr au Manège militaire de Sault Ste. Marie. Seules des armes approuvées par le ministère de la Défense nationale (MDN) ou le Directeur des cadets et des Rangers juniors canadiens (D Cad & RJC) peuvent être utilisées dans le cadre de compétitions de cadets. La liste des armes de calibre .22 approuvées figure à l'annexe B. NOTA : Les carabines de biathlon qui figurent sur la liste des armes autorisées peuvent être utilisées dans la mesure où le chargeur est retiré.

(7) Ammunition. NOA detachment will provide;

(8) Medical. NOA detachment will arrange medical coverage on site for the duration of the competition;

(9) Miscellaneous stores. NOA detachment will arrange to have miscellaneous stores on hand such as waxing support mats and stands, canvas, PP&S, extension cords, chalkboards, stopwatches, etc. Due to limited availability, competitors are advised to bring their own waxes and waxing equipment;

(10) Recreation. NOA detachment will arrange for some recreational activities for cadets and escort staff for the evening of 8 February 2014;

(11) Personnel:

(a) RC Common Trg O has the authority to assign all staff and make changes as required;

(b) RCSU Central Trg section will provide three staff to support the competition;

(7) Munitions. Le détachement du SNO qui doit fournir les munitions.

(8) Soins médicaux. Le détachement du SNO doit veiller à la prestation des soins médicaux voulus sur les lieux pendant toute la durée de la compétition.

(9) Divers. Le détachement du SNO doit veiller à avoir en main du matériel divers, tel que tapis et supports pour le fartage, toile, papeterie, rallonges électriques, tableaux, chronomètres, etc. Par ailleurs, vu la disponibilité et le choix limités de farts, on conseille aux compétiteurs d'apporter leurs propres farts et équipement de fartage.

(10) Loisirs. Le détachement du SNO doit prévoir des activités récréatives à l'intention des cadets et des officiers accompagnateurs le soir du 8 février 2014.

(11) Personnel :

(a) L'O Instr comm CR est habilité à désigner tous les membres du personnel requis, et à apporter des modifications à l'effectif au besoin.

(b) La section de l'instruction de l'URSC Centre affectera trois membres de son personnel au soutien de la compétition.

(c) detachments will provide staff as follows in addition to the eight coach members detailed in para 3.b.(1)(c):

(i) EOA -
five adult personnel and eight cadet officials;

(ii) COA -
five adult personnel and eight cadet officials;

(iii) NOA -
Eight adult personnel (including hosting staff) and eight cadet officials; and

(iv) WOA -
two adult personnel and two cadet official; and

(c) Outre les huit entraîneurs dont il est fait état au sous-alinéa 3.b.(1)(c), les détachements doivent fournir les membres du personnel suivants :

(i) SEO
cinq membres du personnel adultes et huit officiels cadets.

(ii) SCO
cinq membres du personnel adultes et huit officiels cadets.

(iii) SNO
huit membres du personnel adultes (y compris le personnel d'accueil) et huit officiels cadets.

(iv) SOO
deux membres du personnel adultes et deux officiels cadets.

Note 1. Names are to be submitted to the RC Common Trg O by the 27 January 2014. No additional staff will be permitted unless approved by the RC Common Trg O.

Note 2. The names for the above positions may be drawn either from detachment staff, unit personnel or any combination thereof. It would be advantageous for detachment personnel to take part in some of these key positions to gain experience that will help the conduct of future area competitions. Coaches/escorting staff are responsible for the

Nota 1. Les noms des intéressés doivent être transmis à l'O Instr comm CR au plus tard le 27 janvier 2014. La présence de personnel supplémentaire est interdite, sauf autorisation contraire de l'O Instr comm CR.

Nota 2. Les membres sélectionnés peuvent provenir de l'effectif de détachements ou d'unités, ou d'une combinaison des deux. Il serait opportun que des membres du personnel des détachements occupent certains des postes clés, ce qui leur permettrait d'acquérir de l'expérience en vue de compétitions de secteur à venir. Les entraîneurs/officiers accompagnateurs sont

conduct/safety of cadets while in the armoury and the cleanliness/security of the accommodations and rooms.

responsables du comportement et de la sécurité des cadets au Manège militaire et de la propreté et de la sécurité des lieux.

(d) detachments will provide a complete nominal roll of all competitors, coaches and competition staff to Capt Barron NLT 1 February 2014. The nominal roll must include the birth dates of all competitors. All competitors are to bring birth certificates, which will be necessary at the National Cadet Biathlon Championship;

(d) Les détachements doivent fournir une liste nominative complète de tous les compétiteurs, entraîneurs et membres du personnel au Capt Barron APTL 1 février 2014. La date de naissance de chaque compétiteur doit figurer sur la liste. Par ailleurs, tous les compétiteurs doivent être en possession de leur certificat de naissance, car ils en auront besoin au Championnat national de biathlon des cadets.

(12)OHIP coverage. All cadets are to carry their Provincial Health cards. Escort officers will be in possession of emergency contact information for their cadets;

(12)RAMO. Tous les cadets doivent être en possession de leur carte santé provinciale. De plus, les officiers accompagnateurs doivent avoir en main une liste des personnes à contacter en cas d'urgence pour les cadets qu'ils accompagnent.

(13)Awards. RCSU Central will provide the following awards and memorabilia:

(13)Prix. L'URSC Centre doit fournir les prix et les souvenirs suivants :

(a) Plaques. Central Region plaques will be awarded to the first place male unit team and the first place female unit team;

(a) Plaques. La région du Centre attribuera des plaques à l'équipe masculine d'unité qui se sera classée au premier rang et à l'équipe féminine d'unité qui se sera classée au premier rang;

(b) Medals. Medals will be awarded to the first, second and third place Youth Male and Female, Senior Boy and Girl, and Junior Boy and Girl competitors, to members of the first, second and third place unit male and female relay teams, and to members of the first place composite male and female relay teams; and

(c) Pins. Participation pins, which are authorized for wearing on the cadet uniform, will be given to all competitors; and

(14) Competition Rules. All cadet biathlon competitions will be conducted under rules contained in the CCMBCS Rulebook (ref A). This document can be found at the following link: <http://www.cadets.ca/biathlon/content-contenu.aspx?id=64292>

(b) Médailles. Des médailles seront attribuées aux jeunes hommes et aux jeunes femmes ainsi qu'aux garçons et aux filles subalternes et supérieurs qui se classeront premiers, deuxièmes et troisièmes, au cadet de sexe masculin et au cadet de sexe féminin qui se classeront premiers dans les catégories subalterne et supérieur, aux membres des équipes masculines et féminines de relais d'unité qui se classeront premières, deuxièmes et troisièmes et aux membres des équipes masculines et féminines de relais mixtes qui se classeront premières.

(c) Épinglettes de participation. Chaque compétiteur recevra une épinglette en témoignage de sa participation. Cette épinglette peut être portée sur l'uniforme des cadets.

(14) Règles de la compétition. Toute compétition de biathlon de cadets doit se dérouler en vertu des règles énoncées dans les Règlements de la SCBMCC (réf A), qui est accessible à : <http://www.cadets.ca/biathlon/content-contenu.aspx?id=64292&LangType=3084>.

COMMAND AND SIGNALS

5. a. Phase 1. As directed by NOA detachment; and
- b. Phase 2. As directed by detachments; and
- c. Phase 3:
- (1) OPI – Capt C.J. Barron,
RC Common Trg O;
- (2) Competition Staff:
- (a) Chief of Competition –
Maj P. Breckenridge;
- (b) Technical Delegate –
Capt J. Higgins
- (c) Chief of Range –
Capt D. Brisson;
- (d) Chief of Course –
TBD;
- (e) Chief of Start and Finish –
TBD;
- (f) Competition Secretary –
TBD; and
- (g) QM – Sgt J. Grant; and

COMMANDEMENT ET TRANSMISSIONS

5. a. Phase 1. Selon les directives du détachement du SNO.
- b. Phase 2. Selon les directives des détachements.
- c. Phase 3.
- (1) BPR – le Capt C.J. Barron,
O Instr comm CR.
- (2) Personnel de la compétition :
- (a) directeur de la compétition –
le Maj P. Breckenridge;
- (b) délégué technique –
le Capt J. Higgins;
- (c) responsable du champ de tir –
Le Capt D. Brisson;
- (d) responsable du parcours –
à déterminer;
- (e) responsable des départs et
arrivées – à déterminer;
- (f) secrétaire de la compétition –
à déterminer;
- (g) QM – le Sgt J. Grant.

(3) Communications. Cadets and staff participating in the Regional Cadet Biathlon Competition can be contacted through Capt Barron, OPI at 705-627-7953.

(3) Communications. Pour communiquer avec les cadets et les membres du personnel participant à la Compétition régionale de biathlon des cadets, il y a lieu de s'adresser au BPR de la compétition, le Capt Barron, au 705-627-7953.

Le commandant de l'Officier régional de soutien aux cadets (Centre)
Lieutenant-colonel

Original signed by/signé par

J.A. MacMillan
Lieutenant-Colonel
Commanding Officer
Regional Cadet Support Unit (Central)

ANNEXES

Annex A Schedule of Events
Annex B Authorized Cadet Rifles

ANNEXES

Annexe A Calendrier des activités
Annexe B Armes autorisées

**CENTRAL REGION BIATHLON COMPETITION
 7-9 FEBRUARY 2014
 SCHEDULE OF EVENTS**

DATE	TIME	ACTIVITY	LOCATION
7 February 2014 (FRIDAY)	1400 hrs	Coordinating conference for senior staff	Algoma Rod and Gun Club
	1800 – 2400 hrs	Clearing in	Sault Ste. Marie Armoury
	2130 hrs	Coaches meeting	Sault Ste. Marie Armoury
8 February 2014 (SATURDAY)	0600 hrs	Reveille	Sault Ste. Marie Armoury
	0630 – 0730 hrs	Breakfast	Sault Ste. Marie Armoury
	0730 – 0800 hrs	Draw team rifles and equipment	Sault Ste. Marie Armoury
	0800 – 0900 hrs	Coaches briefing	Sault Ste. Marie Armoury
	0900 – 0930 hrs	Move to competition site	
	0930 – 1100 hrs	Open skiing/equipment and rifle inspection	Algoma Rod & Gun Club/Biathlon Range
	1000 – 1145 hrs	Zeroing	Algoma Rod & Gun Club/Biathlon Range
	1200 – 1500 hrs	Relay competition	Algoma Rod & Gun Club/Biathlon Range
	1130 – 1300 hrs	Lunch	Algoma Rod & Gun Club/Biathlon Range
	1500 – 1600 hrs	Post race clean-up	Algoma Rod & Gun Club/Biathlon Range
	1700 – 1830 hrs	Supper	Sault Ste. Marie Armoury
	1830 – 2000 hrs	Rifle cleaning, waxing of skis, prep for relay race	Sault Ste. Marie Armoury
	1900 hrs	Coaches meeting	Sault Ste. Marie Armoury
	2000 – 2300 hrs	Recreational activities	TBC
2300 hrs	Lights out	Sault Ste. Marie Armoury	

9 February 2014 (SUNDAY)	0600 hrs	Reveille	Sault Ste. Marie Armoury
	0630 – 0730 hrs	Breakfast	Sault Ste. Marie Armoury
	0745 – 0815 hrs	Draw team rifles and equipment	Sault Ste. Marie Armoury
	0830 – 0900 hrs	Move to competition site, quarters must be cleared before departure to competition site.	
	0900 – 0930 hrs	Equipment and rifle inspection	Algoma Rod & Gun Club/Biathlon Range
	0915 – 1000 hrs	Zeroing	Algoma Rod & Gun Club/Biathlon Range
	1030 – 1230 hrs	Mass start competition	Algoma Rod & Gun Club/Biathlon Range
	1130 – 1230 hrs	Lunch	Algoma Rod & Gun Club/Biathlon Range
	1300 – 1330 hrs	Area clean-up, return of stores to QM and final tabulation of results	Algoma Rod & Gun Club/Biathlon Range
	1330 – 1400 hrs	Awards presentation	Algoma Rod & Gun Club/Biathlon Range
	1400 hrs	Briefing for competitors who qualified for Nationals/depart Sault Ste. Marie	Algoma Rod & Gun Club/Biathlon Range

**COMPÉTITION DE BIATHLON DE LA RÉGION DU CENTRE
DU 7 AU 9 FÉVRIER 2014
CALENDRIER DES ACTIVITÉS**

DATE	HEURE	ACTIVITÉ	LIEU
Le 7 février 2014 (VENDREDI)	14 h	Réunion de coordination à l'intention du personnel supérieur	Club de chasse et pêche Algoma
	18 h – 24 h	Formalités d'arrivée	Manège militaire de Sault Ste. Marie
	21 h 30	Rencontre des entraîneurs	Manège militaire de Sault Ste. Marie
Le 8 février 2014 (SAMEDI)	6 h	Réveil	Manège militaire de Sault Ste. Marie
	6 h 30 – 7 h 30	Déjeuner	Manège militaire de Sault Ste. Marie
	7 h 30 – 8 h	Distribution des carabines et de l'équipement	Manège militaire de Sault Ste. Marie
	8 h – 9 h	Briefing à l'intention des entraîneurs	Manège de Sault Ste. Marie
	9 h – 9 h 30	Déplacement jusqu'au lieu de compétition	
	9 h 30 – 11 h	Ski libre/Inspection des carabines et de l'équipement	Champ de tir de biathlon/Club de chasse et pêche Algoma
	10 h – 11 h 45	Tirs d'essai	Champ de tir de biathlon/Club de chasse et pêche Algoma
	12 h – 15 h	Épreuve de relais	Champ de tir de biathlon/Club de chasse et pêche Algoma
	11 h 30 – 13 h	Dîner	Champ de tir de biathlon/Club de chasse et pêche Algoma

DATE	HEURE	ACTIVITÉ	LIEU
	15 h – 16 h	Nettoyage du secteur	Champ de tir de biathlon/Club de chasse et pêche Algoma
	17 h – 18 h 30	Souper	Manège militaire de Sault Ste. Marie
	18 h 30 – 20 h	Nettoyage des carabines, fartage des skis et préparatifs pour l'épreuve de relais	Manège militaire de Sault Ste. Marie
	19 h	Rencontre des entraîneurs	Manège militaire de Sault Ste. Marie
	20 h – 23 h	Activités récréatives	À confirmer
	23 h	Coucher	Manège militaire de Sault Ste. Marie
Le 9 février 2014 (DIMANCHE)	6 h	Réveil	Manège militaire de Sault Ste. Marie
	6 h 30 – 7 h 30	Déjeuner	Manège militaire de Sault Ste. Marie
	7 h 45 – 8 h 15	Distribution des carabines et de l'équipement	Manège militaire de Sault Ste. Marie
	8 h 30 – 9 h	Déplacement jusqu'au lieu de compétition. Il y a lieu de libérer les quartiers avant de quitter.	
	9 h – 9 h 30	Inspection des carabines et de l'équipement	Champ de tir de biathlon/Club de chasse et pêche Algoma
	9 h 15 – 10 h	Tirs d'essai	Champ de tir de biathlon/Club de chasse et pêche Algoma
	10 h 30 – 12 h 30	Départ en groupe	Champ de tir de biathlon/Club de chasse et pêche Algoma

DATE	HEURE	ACTIVITÉ	LIEU
Le 9 février 2014 (DIMANCHE)	11 h 30 – 12h 30	Dîner	Champ de tir de biathlon/Club de chasse et pêche Algoma
	13h – 13 h 30	Nettoyage du secteur, retour du matériel et de l'équipement au QM et compilation finale des résultats	Champ de tir de biathlon/Club de chasse et pêche Algoma
	13 h 30 – 14 h	Remise des prix	Champ de tir de biathlon/Club de chasse et pêche Algoma
	14 h	Briefing à l'intention des compétiteurs qui se sont qualifiés pour le Championnat national/Départ de Sault Ste. Marie	Champ de tir de biathlon/Club de chasse et pêche Algoma

AUTHORIZED .22 CALIBRE RIFLES

DETAILS

1. The following list details the .22 calibre rifles authorized for use in cadet biathlon competitions:

- a. Anschutz .22 Cal Model 64;
- b. Anschutz .22 Cal Model 190;
- c. Anschutz .22 Cal Model 1403;
- d. Anschutz .22 Cal Model 1403D;
- e. Anschutz .22 Cal Model 1403 Repeater;
- f. Anschutz .22 Cal Model 1407D;
- g. Anschutz .22 Cal Model 1427;
- h. Anschutz .22 Cal Model 1803;
- i. Anschutz .22 Cal Model 1813;
- j. Anschutz .22 Cal Model 1827;
- k. Anschutz .22 Cal Model 1827F;
- l. Anschutz .22 Cal Model 1907;
- m. Anschutz .22 Cal Model 2000; and
- n. .22 Cal Lee Enfield Number 7, Mark 1.

ARMES DE CALIBRE .22 AUTORISÉES

PRÉCISIONS

1. Les armes de calibre .22 autorisées pour les compétitions de biathlon de cadets sont les suivantes :

- a. Anschutz de calibre .22, modèle 64;
- b. Anschutz de calibre .22, modèle 190;
- c. Anschutz de calibre .22, modèle 1403;
- d. Anschutz de calibre .22, modèle 1403D;
- e. Anschutz de calibre .22, modèle 1403 (à répétition);
- f. Anschutz de calibre .22, modèle 1407D;
- g. Anschutz de calibre .22, modèle 1427;
- h. Anschutz de calibre .22, modèle 1803;
- i. Anschutz de calibre .22, modèle 1813;
- j. Anschutz de calibre .22, modèle 1827;
- k. Anschutz de calibre .22, modèle 1827F;
- l. Anschutz de calibre .22, modèle 1907;
- m. Anschutz de calibre .22, modèle 2000;
- n. Lee Enfield numéro 7, Mark 1 de calibre .22